La conscience est active après la mort cérébrale :

Partage international n° 158 – Octobre 2001

« [Il y aura] une réévaluation du sens et du but de la vie, ainsi qu'une approche plus saine du fait de la mort. On cessera d'en avoir peur, car on saura que toute vie, incarnée ou non, est continue ; la phobie qu'elle inspire depuis si longtemps aux hommes, qui y voient la fin de tout, s'évanouira dans la lumière nouvelle qui illuminera l'esprit des hommes. » [Le Maître de Benjamin Creme, janvier 1985, dans *Un Maître parle*]

Des scientifiques britanniques ont découvert la preuve que la conscience demeure active après que le cerveau a cessé de fonctionner, durant l'état de mort clinique. Les résultats de leur travail à Los Angeles, a relancé avec éclat le débat sur la vie après la mort et l'existence de l'âme. Ils ont, notamment, comme l'a rapporté le docteur Parinia, étudié les sensations cardiaques chez des patients en situation de mort imminente. Sur les 63 patients qu'ils ont suivis, 56 n'ont conservé aucun souvenir de cet épisode, mais sept ont rapporté avoir eu des pensées structurées et très claires. Quatre, en particulier, se rappellent s'être déplacés dans la pièce où ils se trouvaient et avoir communiqué avec d'autres personnes. Ces travaux se poursuivent, mais on peut d'ores et déjà dire, sur la base des observations actuelles, que la conscience, c'est-à-dire l'âme, continue à « penser » même après la mort clinique.

Sources : Süddeutsche Zeitung, Allemagne
Thématiques : Sciences et santé, spiritualité
Rubrique : Faits et prévisions